



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

295^e séance du
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ
CDU-240127
Le 27 janvier 2024
de 8 h 30 à 10 h 15
À distance / Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Conseil de l' Université • CDU-240127



CDU-240127

UNIVERSITÉ DE MONCTON

295^e séance du

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le 27 janvier 2024

de 8 h 30 à 10 h 15

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert	Professeure (Moncton)	Mathieu Lemieux	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)
Mike Bannister	Extérieur du N.-B. (N.-É.)		
Don Bélanger	Nord-Ouest	Denis Mallet	Nord-Est
Étienne Bélanger	Étudiant (Moncton)	Denis Prud'homme Recteur et vice- chancelier	U de M
Darius Bossé	Extérieur du N.-B. (Ottawa)		
Carole Boucher	Professeure (Shippagan)	Bruno Roy	Sud-Est
Nathalie Brideau	Nord-Est	Eddie Rutanga	Moncton
Morel Caissie	Nord-Ouest	Mireille Vautour	Nord-Ouest
Diane Carey	Nord-Est		
Lacina Coulibaly	Professeur (Edmundston)	<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u>	
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Sébastien Dupuis	Sud-Est	Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	Moncton
Denise Frenette	Sud-Est	Gabriel Cormier, vice- recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Abby Godin	Étudiante (Edmundston)	Sébastien Deschênes, vice-recteur	Edmundston
Daniel Goguen	Extérieur des régions	Gilles Roy, vice- recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Louise Imbeault	Chancelière		
Mathis Joly	Étudiant (Shippagan)	Sid Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan
Jonathan Landry	Extérieur des régions	Paul Ward, directeur de la Direction des communications	U de M

Personnes excusées : Isabelle Dasylyva-Gill, Isabelle Paulin et Terry Richardson

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
1.1 Reconnaissance des territoires autochtones	4
1.2 Accueil des nouveaux membres	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	5
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	5
5. CORRESPONDANCE	5
6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC).....	5
6.1 OJC Procès-verbal CEX-240111	5
6.2 OJC Rapport des Affaires professorales	6
7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	7
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ CDU-231209.....	7
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-231209.....	7
9.1 Autres	7
10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-240111	7
10.1 Dénomination de l'Université de Moncton – Demande du <i>Comité citoyen pour le nom de l'Université</i>	7
10.2 Calendrier des réunions 2024-2025.....	8
10.3 Autres	8
11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	8
12. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE.....	10
12.1 Nomination au Comité de placement	10
13. DESTRUCTION DU FICHIER EXCEL COMPRENANT LES DÉTAILS DES VOTES ÉLECTRONIQUES	10
14. AFFAIRES NOUVELLES.....	11
14.1 Remerciements	11
15. PROCHAINE RÉUNION	11
16. CLÔTURE.....	11
17. HUIS CLOS.....	11

TABLE DES MATIÈRES (suite)

DOCUMENTS.....	12
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté	
DOCUMENT B : Lettre du Comité de citoyen suivant la décision du CDU portant sur la dénomination	
DOCUMENT C : Rapport des Affaires professorales	
DOCUMENT D : Calendrier des réunions 2024-2025 – CDU et comités du CDU	
DOCUMENT E : Rapport du recteur et vice-chancelier	
DOCUMENT F : Comité de placement – attributions et composition	
DOCUMENT G : Processus d'évaluation du rendement de la rectrice ou du recteur	

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil de l'Université peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

8 h 31 : Le président du Conseil de l'Université souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

Félicitations

Le président prend un moment pour féliciter chaleureusement la chancelière de l'Université, Louise Imbeault, qui recevra sous peu l'Ordre du Canada pour sa contribution exemplaire aux arts et à la culture. Tous les membres du Conseil félicitent Mme Imbeault. Applaudissements !

Personnes excusées

Trois personnes sont excusées de la réunion, soit Isabelle Dasylyva-Gill, Isabelle Paulin et Terry Richardson.

Scrutin

Janice Comeau et Michel Couture sont nommés scrutateurs.

1.1 Reconnaissance des territoires autochtones

Le président procède à la reconnaissance des territoires ancestraux :

« L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18^e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqiyik, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »

1.2 Accueil des nouveaux membres

Le président souligne la présence de trois nouveaux membres : Don Bélanger (Nord-Ouest), Nathalie Brideau (Nord-Est) et Bruno Roy (Sud-Est).

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Une minute de silence est observée en mémoire des personnes suivantes décédées récemment :

Mme Suzanne Lévesque est décédée le 4 janvier. Mme Lévesque fut pendant de nombreuses années à la tête de la Fondation J.-Louis Lévesque, la plus généreuse donatrice de l'Université de Moncton. Cette fondation a contribué à plusieurs projets d'envergure, notamment la rénovation de l'Aréna J.-Louis Lévesque et de la piscine Jeanne-Levesque, ainsi que la création de fonds de bourses et de deux chaires de recherche.

En 1998, Mme Lévesque a reçu un doctorat *honoris causa* en sciences humaines de l'Université pour ses contributions exceptionnelles à la collectivité.

L'Université de Moncton demeure très reconnaissante pour la contribution significative de Mme Lévesque à sa mission.

M. Adrice Richard est décédé le 12 janvier. Professeur retraité du Département d'études françaises, M. Richard était un grand passionné de la langue française, de la littérature et du théâtre.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 19 janvier 2024 avec un accès au projet d'ordre du jour et aux documents de la réunion sur le portail numérique DiliTrust. Cette réunion est convoquée par le président du Conseil de l'Université, Denis Mallet.

Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(1) des *Statuts et règlements*.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme que tout est en règle quant au droit de présence.

5. CORRESPONDANCE

Voir le Document B

Correspondance du Comité citoyen pour le nom de l'Université (déposée sur DiliTrust)

Une lettre du *Comité citoyen pour le nom de l'Université* (maintenant nommé *Comité citoyen pour un nouveau nom*) adressée à la chancellerie, au recteur et vice-chancelier et au président du Conseil de l'Université a été reçue le 18 décembre 2023. Celle-ci remet en question la décision du Conseil de l'Université qui a été prise le 9 décembre dernier de ne pas poursuivre la réflexion sur le changement de nom de l'institution. Le Comité citoyen demande la révision de cette décision. Ce point sera examiné au point 10.1 de l'ordre du jour.

Lettre reçue de Lawrence Creaghan

Une lettre de M. Lawrence Creaghan, traducteur et rédacteur de Montréal, a été reçue au Secrétariat général. Celle-ci, adressée au président du Conseil et datée du 10 janvier 2024, se veut une lettre de félicitations pour la décision prise par le Conseil de l'Université de maintenir le nom de son institution. La correspondance est déposée dans le cartable des correspondances.

Lettre reçue de Donald Aubé

Une lettre de Donald Aubé, résident de Bathurst, adressée au président du Conseil et datée du 15 janvier, fait part de son opinion à l'égard de la démarche entreprise par le Comité citoyen pour un changement de nom de l'Université. M. Aubé indique qu'il ne s'inscrit pas dans cette démarche. La correspondance est également déposée dans le cartable des correspondances.

6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC)

R : 01-CDU-240127

Hélène Albert, appuyée par Daniel Goguen, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive les dossiers compris dans l'ordre du jour de consentement tels qu'ils ont été présentés. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6.1 OJC Procès-verbal CEX-240111

Le procès-verbal de la réunion du Comité exécutif du 11 janvier 2024 est reçu aux fins de discussion.

6.2 OJC Rapport des Affaires professorales

Voir le Document C

Pour information

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et des dispositions prévues à l'article 87 des *Statuts et règlements*, et compte tenu des objectifs de cette politique et ces règlements, voici les recommandations présentées au CEX et au CDU aux fins de ratification :

Campus de Moncton**Sabbatique****Faculté de droit****Micheline GLEIXNER**

Faculté de droit

Type C

1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025**R : 05-CEX-240111**

Denise Frenette, appuyée par Mireille Vautour, propose :

*« Que le Comité exécutif recommande au Conseil de l'Université qu'une sabbatique soit attribuée à **Micheline Gleixner** telle que présentée dans le rapport des Affaires professorales. »*

ADOPTÉE**Pour information****Sabbatique reportée (accordée antérieurement)****Faculté d'administration****Donatien AVÉLÉ**

Département de comptabilité

Type B

1^{er} janvier 2025 au 31 août 2025**NOMINATIONS**

(Faites par le VRER et le VRARH, pour information au Conseil de l'Université)

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et compte tenu des objectifs de cette politique, voici les nominations faites par le VRER et le VRARH:

Le mandat du professeur **SERGE DESJARDINS** (Département de génie civil) comme directeur par intérim de son département a été prolongé pour la période du **1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

1. La professeure **JEANNE GODIN** (École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales) a été nommée directrice de son école pour la période du **1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2027** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
2. Le mandat de la professeure **MICHELLE LANDRY** (Département de sociologie et de criminologie) comme titulaire de la Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2 sur les minorités francophones canadiennes et le pouvoir a été renouvelé pour la période du **1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028**.
3. Le professeur **JACQUES RICHARD** (École de psychologie) a été nommé directeur de son école pour la période du **1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2027** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

4. La professeure **ANNIE ROY-CHARLAND** (École de psychologie) a été nommée directrice adjointe de son école pour la période du **1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2026** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A

R : 02-CDU-240127

Denise Frenette, appuyée par Morel Caissie, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte l'ordre du jour tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ CDU-231209

Correction

Page 20, 10^e paragraphe, dernière ligne : mettre un point après le mot « droit ». Supprimer le reste de la phrase.

R : 03-CDU-240127

Carole Boucher, appuyée par Hélène Albert, propose :

« Que le procès-verbal CDU-231209 soit adopté tel que corrigé. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-231209

9.1 Autres

Aucun point n'a été soulevé.

10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-240111

10.1 Dénomination de l'Université de Moncton – Demande du Comité citoyen pour le nom de l'Université

Voir le Document B

Propos d'ouverture du président

Le président rappelle qu'une correspondance du *Comité citoyen pour le nom de l'Université* (maintenant nommé *Comité citoyen pour un nouveau nom*) a été reçue le 18 décembre 2023. Celle-ci remet en question la décision du Conseil de l'Université qui a été prise le 9 décembre dernier de ne pas poursuivre la réflexion sur le changement de nom de l'institution. Le Comité citoyen demande la révision de cette décision.

Le président rappelle que, lors de sa dernière réunion, le Conseil a pris en considération plusieurs facteurs dans sa prise de décision. La résolution contient 10 *considérants* et celle-ci fut adoptée de manière quasi unanime (pour : 22, contre : 1).

Le Conseil prend note qu'un important exercice de consultation publique a eu lieu tout au long de l'année 2022. Plus de 2500 personnes ont participé aux ateliers, conférences, colloques, journées de réflexion, réunions, etc. pour réfléchir sur l'avenir de l'Université. Les priorités ont été identifiées et le Conseil a voté à l'unanimité en

septembre 2023 pour la mise en œuvre de la Stratégie. La dénomination de l'Université n'a pas été identifiée comme une priorité et n'a pas été au cœur des débats.

Le président indique que la correspondance du Comité citoyen pour le nom n'apporte pas d'éléments nouveaux par rapport à ceux qui ont été considérés le 9 décembre dernier.

Enfin, le Conseil reconnaît que le Comité citoyen a ouvert un compte Facebook et a acheté de la publicité dans les médias locaux.

Présentation du directeur de la Direction des communications

Le directeur de la Direction des communications indique qu'il y a une veille continue par rapport au dossier. Il ajoute que le Comité citoyen a dévoilé « l'Opération Nouveau Nom » et compte présentement 601 personnes abonnées au compte Facebook.

En termes de réponse à la correspondance du Comité citoyen, il est prévu qu'un communiqué de presse sera publié dès que possible.

Le Conseil ne soulève aucune question.

10.2 Calendrier des réunions 2024-2025

Voir le Document D

Le calendrier des réunions des comités du Conseil pour l'année 2024-2025 est distribué à titre d'information. Ce calendrier a été adopté par le Comité exécutif et entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2024.

10.3 Autres

Aucun point n'est soulevé.

11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Voir le Document E

Présentation du recteur

Le recteur et vice-chancelier (recteur) présente son rapport qui porte surtout sur la *Stratégie Cap sur l'avenir*.

Chantier 1 : Milieu de vie

Le projet phare du chantier « Milieu de vie » porte sur la construction de deux résidences étudiantes, l'une à Edmundston, l'autre à Moncton. Les projets sont de l'ordre de 11 M\$ et de 19 M\$ respectivement. Plusieurs actions sont entamées (tests des sols, sondage auprès des personnes étudiantes, participation au groupe de travail provincial, etc.). Par ailleurs, les négociations pour le financement de ces nouvelles résidences avec les gouvernements et le secteur privé sont toujours en cours.

Le projet de rénovation du CEPS a été lancé. Des discussions avec les députés provinciaux sont en cours.

Par ailleurs, les travaux pour mettre à jour la *Politique portant sur la violence à caractère sexuel* se poursuivent.

Chantier 2 : TalentsInscriptions étudiantes

Au niveau du taux d'inscriptions des personnes étudiantes, on compte 5229 inscriptions en janvier 2024, soit une augmentation de 6,28 % par rapport à janvier 2023. Plus précisément, l'effectif étudiant par campus est le suivant :

Campus d'Edmundston	743 inscriptions
Campus de Moncton	3885 inscriptions
Campus de Shippagan	601 inscriptions

Malgré une augmentation dans les inscriptions, le recteur fait remarquer que l'on note une baisse dans les inscriptions canadiennes. Depuis 2014, cette baisse s'établit à 11 %. En raison de celle-ci, des stratégies de recrutement et de marketing sont en développement.

Prix

Notons que le Musée acadien a reçu un prix de distinction de l'Association du patrimoine du Nouveau-Brunswick. Notons aussi que le Codiac 93,5 FM a remporté le prix de la Station de radio universitaire et collégiale de l'année – marchés central et régional à l'ADISQ.

Chantier 3 : Enseignement et recherche-développement-crédation

Dans ce volet, le recteur indique que 16 subventions et contrats de recherche ont été reçus totalisant près de 3 M\$, dont certains au niveau de la santé.

Par ailleurs, une première rencontre du comité d'orientation avec l'Université de Poitiers a eu lieu pour la mise à jour des dossiers communs : mobilité étudiante, cotutelle de thèse, double diplomation, bourses, etc.

Chantier 4 : Communautés

L'inauguration de l'Arborétum situé au campus de Shippagan en collaboration avec les Premières Nations Mi'kmaw est mise de l'avant par le recteur. De plus, on note la participation des dirigeants de l'Université aux divers banquets et réceptions à Moncton, Fredericton, Toronto et autres.

Chantier 5 : Leadership organisationnel

Une première rencontre des cocapitaines des cinq chantiers de la Stratégie a permis de faire le bilan des actions en cours de réalisation et d'identifier les prochaines actions prioritaires.

À noter qu'une coordonnatrice de projets en planification stratégique a récemment été embauchée, soit madame Hinde Kheroua.

Le recteur explique que la prochaine étape prévoit la finalisation des plans d'action des 25 unités académiques et administratives ainsi que le processus budgétaire stratégique.

Discussion

Lors de la discussion, le recteur répond à la demande d'information au sujet de l'annonce du gouvernement fédéral de limiter le nombre de permis d'études pour les personnes étudiantes internationales au Canada. Sur ce dossier, le recteur indique que les annonces du ministre Miller semblent porter atteinte à la *Loi sur les langues officielles*. Cela dit, toutes les informations ne sont pas encore connues, la province n'ayant pas encore donné des consignes aux institutions postsecondaires. Des discussions sont prévues au cours des prochains jours, prochaines semaines.

Les points suivants sont soulevés :

- Le fédéral ne semble pas conscient de l'impact de cette décision sur l'immigration francophone ainsi que sur la vitalité de l'éducation postsecondaire dans les milieux minoritaires francophones.
- Des mesures positives devraient être mises en place pour protéger l'impact négatif dans les milieux francophones.
- En termes de vocabulaire, on encourage l'utilisation des mots « étudiants internationaux » plutôt qu'« étudiants étrangers ».
- L'Université de Moncton ne doit pas perdre son caractère acadien et francophone dans la mêlée.

Des rencontres avec les députés fédéraux auront lieu sous peu. Ce dossier est très important pour les trois campus.

D'autres points sont également soulevés :

- Les actions de la Stratégie doivent tenir compte des réalités dans les trois campus.
- Le dossier des régimes de pension est à l'étude. Des discussions sont en cours avec les comités de retraite.

Les membres du Conseil remercient le recteur pour sa présentation et l'avancement des actions liées à la Stratégie.

R : 04-CDU-240127

Mireille Vautour, appuyée par Daniel Goguen, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

12. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

12.1 Nomination au Comité de placement

Voir le Document F

R : 05-CDU-240127

François Daigle, appuyé par Mireille Vautour, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Don Bélanger** comme membre du Comité de placement pour un premier mandat de trois ans. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

Formation pour les membres du Conseil

Le président du Comité de gouvernance indique qu'une formation portant sur la gouvernance universitaire sera offerte le 22 février prochain. Les personnes intéressées sont invitées à le signifier au Secrétariat général.

13. DESTRUCTION DU FICHIER EXCEL COMPRENANT LES DÉTAILS DES VOTES ÉLECTRONIQUES

Sans objet.

14. AFFAIRES NOUVELLES**14.1 Remerciements**

Le président du Conseil remercie Étienne Bélanger pour son année au sein du Conseil de l'Université et son implication au Comité d'appel pour cause disciplinaire secondaire.

Il remercie également toutes et tous pour leur participation à la rencontre.

15. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière du Conseil de l'Université aura lieu le samedi 6 avril 2024 à 8 h 30, en présentiel, au campus de Moncton.

16. CLÔTURE

La réunion se termine à 10 h 15.



Lynne Castonguay
Secrétaire générale

17. HUIS CLOS

Voir le Document G

Les membres votants procèdent à l'exercice annuel d'évaluation du recteur et vice-chancelier.

DOCUMENTS

Conseil de l' Université • CDU-240127

